

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Forstverein
Band:	133 (1982)
Heft:	7
Artikel:	Survol de l'économie forestière du XXe siècle
Autor:	Robert, J.-F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-764916

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Survol de l'économie forestière du XX^e siècle

Par J.-F. Robert, Lausanne

Oxf.: 906:902

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'évolution semble n'avoir été qu'une lente pulsation avec flux et reflux des hommes et des arbres. L'avance et le recul des populations humaines rythmaient les reculs correspondants de la forêt et ses reconquêtes de l'espace, les famines et les guerres étant les moteurs de ces changements.

Avec le XX^e siècle le rythme s'accélère, l'acquis se voit remis en cause, les mutations se précipitent et se chevauchent, les phénomènes évolutifs intervenant dans plusieurs domaines à la fois, provoquant l'enchevêtrement des temps d'action et de réaction. C'est la débâcle des idées reçues, le conflit, la crise, source d'incohérence d'où naîtra lentement une nouvelle sagesse.

Mais pour s'y retrouver, il convient de définir tout ce qui a changé et de chercher à préciser les causes des mutations.

1. De la forêt-providence à la forêt-magasin

Le premier domaine qui s'est profondément modifié depuis le début du siècle est celui de la production ligneuse. Fonction originelle et toujours actuelle certes, mais qu'attendait-on de la forêt à l'aube du siècle et que lui demande-t-on aujourd'hui?

Jusqu'à la première guerre mondiale, on vendait plus des droits de coupe que des mètres cubes. Le bois, matériau lourd et encombrant, se déplaçait peu et l'on est en droit de parler d'une économie d'auto-consommation.

Avec le développement du réseau ferroviaire, les rayons de diffusion s'allongent et s'instaure progressivement une économie d'échange. Le bois, jusqu'alors matériau, devient de ce fait marchandise et la forêt, jusqu'alors productive de bois, devient productrice d'argent!

Mais au sortir de la guerre, en 1921, la pression que la scierie exerce sur le prix des bois incite les propriétaires de forêt à se grouper pour défendre

leurs intérêts. L'Association forestière de La Côte était née qui devait devenir l'Association forestière vaudoise quelques années plus tard.

Le chemin de fer avait introduit le charbon minéral. L'arrivée des autres sources d'énergie — mazout, électricité — porte le coup de grâce au bois comme combustible; mais simultanément l'industrie papetière se développe. De son côté la demande en bois d'œuvre augmente. Des matériaux de substitution apparaissent: l'échalas de bois est remplacé par l'échalas de fer, la caisse-serie évolue vers le cartonnage et le plastic, les échafaudages tubulaires remplacent ceux de bois, etc., etc. On passe ainsi de la diversité des usages à l'uniformisation des besoins et la Masse remplace le Nombre!

Puis le bois, déjà concurrencé par les autres matériaux — béton, acier, matières plastiques —, le bois se concurrence lui-même: bois exotiques qui remplacent nos feuillus indigènes, sciages résineux moins onéreux souvent que nos grumes de sapin ou d'épicéa!

Le prix des bois autrefois forgé par les lois de l'offre et de la demande sur le plan local échappe de plus en plus à la volonté des producteurs comme à celle des consommateurs. Le prix des bois se forge hors de nos frontières et se trouve plus influencé par la politique européenne de la construction, la fluctuation des monnaies ou la volonté d'exporter des grands pays producteurs que par les besoins régionaux en bois! Or au moment où s'instaure cette vulnérabilité aux agents extérieurs s'installe simultanément une inertie de plus en plus grande de la production elle-même, inertie due à l'obligation d'occuper une main-d'œuvre permanente d'une part, à celle d'assurer le revenu escompté nécessaire à l'équilibre des budgets d'autre part!

Et les modes de ventes ont dû eux aussi s'adapter à ces circonstances nouvelles: Le marché — pour tenter d'atténuer les dents de scie du commerce — s'est peu à peu organisé sur une base contractuelle, substitutive des ventes aux enchères ou par soumissions. L'économie, autrefois strictement forestière, est devenue par obligation une économie du bois.

2. De la forêt tutélaire à la forêt d'accueil

L'analyse des catastrophes alpestres qui ont défrayé les chroniques du XIX^e siècle devait révéler l'importance des fonctions protectrices de la forêt. D'où les lois de 1876 et 1902 et la politique sévère de conservation de l'aire boisée.

Mais il devait appartenir au XX^e siècle de découvrir la forêt d'agrément, fruit de la civilisation des loisirs qui a déferlé sur l'Europe d'après 1950. Forêt d'accueil, forêt asile, forêt récréative très tôt menacée par ses dévots eux-mêmes! C'est tout le problème de la haute conjoncture, de la démocratisation de la voiture — moyen de l'évasion — et de la résidence secondaire

avec ou sans roues mais toujours fixe et implantée de préférence là où il n'y en avait pas encore! Et l'allongement des week-ends et des vacances ne fait qu'accentuer le clivage entre loisir et travail et la pression sur les milieux dits naturels.

La rationalisation de la production vivrière sitôt après la guerre et la découverte des pouvoirs infinis du bulldozer se traduisent par une banalisation de l'espace rural, l'éradication des jachères, la mise sous tubes des ruisseaux et la disparition des haies et des boqueteaux.

Où sont les forêts de plaine d'autrefois? Qu'en reste-t-il? Et ce qui en reste est-il encore à défendre au nom de la loi forestière? On ne sait plus où elle commence et où elle finit. Il faudra attendre 1965 pour disposer d'une définition juridique de la forêt!

1970: une date majeure! L'année internationale de la nature. Le grand public s'émeut, sa sensibilité monte à fleur de peau en même temps que se noue l'angoisse profonde des destructions irréversibles. Dans le schématisation d'un solide bon sens, nature et forêt ne font plus qu'un! Ecologie devient le mot de passe et le maître mot des controverses et des contestations. La forêt vénérée pourrait redevenir vierge par la puissance des tabous modernes.

Et c'est l'emprise croissante de la collectivité sur la propriété privée. Autrefois le seigneur, propriétaire foncier et seul détenteur du droit de chasser, avait la jouissance de sa forêt et ne l'utilisait guère que pour ses loisirs, alors que le petit peuple, laborieux et non possédant, en tirait les biens matériels indispensables.

Aujourd'hui, le peuple, non propriétaire mais souverain, entend jouir de la forêt d'autrui, alors que les propriétaires légitimes doivent presque considérer comme un privilège de pouvoir y prélever leur bois!

3. De la forêt sociale à la forêt mécanisée

Au début du siècle et jusqu'à la dernière guerre, le bûcheronnage — assuré par une main-d'œuvre autochtone occasionnelle — était un complément nécessaire pour le paysan, de montagne surtout, mais de plaine aussi.

Et la fonction sociale de la forêt était précisément d'apporter un peu d'argent liquide — durement gagné — aux paysans d'alors. Puis cette fonction s'est prolongée, après la guerre, pour tous ces vieux ouvriers sans retraite pour qui le travail en forêt était le substitut d'une AVS inexiste encore ou notoirement insuffisante!

En 1930 déjà, la scie-rabot avait fait son apparition en forêt imposant déjà l'ébauche d'une formation professionnelle puisqu'il fallait des cours d'aiguillage! En 1950, c'est la tronçonneuse qui pénètre bruyamment en forêt! En même temps que s'en retire le cheval pour céder le pas aux tracteurs!

Or simultanément changent les conditions de vie et les structures sociales de notre société. Le paysan n'a plus le temps d'aller bûcheronner et l'Italien qui l'a remplacé peut s'en aller ou ne pas revenir! Ce sont là les agents qui firent mûrir la nécessité de passer d'une simple occupation à un métier reconnu. Ce passage décisif remonte à 1958, date de la création de la formation professionnelle des forestiers-bûcherons. Mais ces progrès se traduisent surtout, au départ, par une augmentation des coûts de production, alors que les recettes plafonnent.

Ainsi s'explique la tendance à remplacer l'homme par la machine! Scies d'éclaircie, tarières, tracteurs à lames coupantes pour convertir les taillis, écorceuses mécaniques entrent avec fracas dans la forêt et dans les mœurs! Mais la machine, si elle résout certains problèmes, ne se fait pas faute d'en soulever d'autres! Les seuils de rentabilité sont souvent trop élevés pour nos conditions topographiques ou de propriété. Et trop de facteurs — économiques, sociaux, sylvicoles, écologiques — font obstacle à un développement abusif que beaucoup redoutent ou tout au moins redoutaient. Mais il reste certain que le travail «à l'ancienne», en forêt, n'est plus guère imaginable!

4. De la forêt à reconstituer à la forêt vieillie

La forêt de 1880 était un organisme étiolé et fragile, épuisé par des prélevements abusifs. La forêt de 1980 est devenue, elle, un organisme non plus sénile, mais vieilli et de ce fait à nouveau vulnérable et fragile!

C'est le fruit d'abord d'une volonté délibérée de capitaliser. S'il était juste de ne pas exploiter la totalité de l'accroissement, on aurait peut-être dû se méfier plus tôt des conséquences possibles d'une telle politique. On ne l'a pas fait pour deux raisons: La première était qu'on s'était fixé pour objectif de produire le plus de gros bois possible (50 % du volume), mais avec un relativement grand nombre de tiges à l'hectare. Résultat: un allongement sensible des révolutions, euphémisme technocratique pour désigner un vieillissement. La seconde raison se fonda à la fois sur une erreur de méthode et sur la méconnaissance d'une règle dendrologique: en admettant que tous les «petits bois» inventoriés lors d'un dénombrement sont des bois jeunes et d'avenir, on surestimait systématiquement le potentiel de régénération du massif.

Une telle erreur n'a pu être décelée qu'au moment de la réalisation des premiers inventaires globaux par échantillonnage, rendus possibles par l'introduction des méthodes statistiques, l'utilisation des vues aériennes et le traitement des données sur ensemble électronique. Cette découverte remonte, pour le canton de Vaud, à 1965!

Or, le seul moyen pour lutter contre l'instabilité croissante de nos forêts est de provoquer une accélération des processus de rajeunissement en cou-

pant davantage. Et couper plus dans des forêts fragiles implique des risques qu'une écologie militante déconseille.

En guise de conclusion

En 1900, on a pu définir une politique qui était une politique de la forêt, simple et claire, fondée sur des réalités concrètes compréhensibles et acceptées par tous. Acceptées . . . d'abord parce que l'autorité était moins contestée que de nos jours, ensuite parce que la société avait des préoccupations moins intellectuelles ou cosmologiques que nous, parce que la forêt ne concernait guère que propriétaires et forestiers, parce que le bois, enfin, était nécessaire à chacun dans la vie de tous les jours.

En 1980, le bois n'intéresse plus qu'une fraction très étriquée de notre société. Il a perdu son caractère d'unicité comme matériau de construction. Il n'est indispensable à personne ou presque, mais il est tout de même resté cher pour le consommateur qui est de ce fait tenté d'opter pour d'autres matériaux meilleur marché.

De son côté, la forêt a vu s'élargir le cercle des gens qui s'intéressent à elle. Pas le paysan-propriétaire qui ne s'en souvient que pour doter sa fille, changer de tracteur ou refaire le toit de la ferme! Mais tous les autres: le citadin qui en rêve toute la semaine et y dépose, le dimanche, son obole de détritus; l'écologiste qui y voit le dernier lieu béni d'une nature qu'il croit vierge; le promoteur, qui invoque l'intérêt public pour proposer d'y implanter hôpitaux, centres de jeunesse ou cités du troisième âge; le spéculateur qui y voit des terrains bon marché; l'économiste qui y cherche des sols de bon rendement; le scieur qui réclame des bois sans branches, alors que l'oiseau (représenté par l'ornithologue) désire des frondaisons touffues; le gibier qui rêve d'un lieu tranquille sans transistors alors que le pique-niqueur exige un lieu tranquille mais avec transistor! La forêt est devenue une foire d'empoigne où s'affrontent tous les besoins et toutes les prétentions sans que personne se soucie de l'arbre et de ses exigences! Et c'est cela peut-être qui a le plus changé au cours du siècle: la mentalité à l'égard de la forêt!

Le cadre a changé. Les pressions et les convoitises se sont diversifiées. Les remèdes deviennent de plus en plus complexes à trouver. Les moyens dont nous disposons sont très différents de ceux qui étaient à la portée de nos grands-pères, mais le problème de fond, lui, n'a pas changé. Et c'est à ce niveau-là aussi que la forêt affirme sa pérennité.

Zusammenfassung

Forstwirtschaft im Laufe des 20. Jahrhunderts

Wenn auch nicht alles in den letzten 100 Jahren geändert hat, so doch fast alles. Dies gilt durchwegs für die Produktion; so ist aus dem «Vorratswald» ein «Handelswald» geworden; auf der Ebene der nicht-wirtschaftlichen Funktionen hat sich abweisender Schutzwald zu einladendem Erholungswald durchgemausert; wo einst einsame Arbeiter den Wald durchkämmten, haben heute Spezialisten mit ihren Maschinen ihr Auskommen; wo einst ausgeblutete Wälder stockten, hat sich Alterung und Destabilisierung eingenistet. Aber auch unsere Gesellschaft hat sich verändert und mit ihr die Haltung gegenüber dem Walde. Die eingesetzten Mittel sind anders geworden – das Objekt ist das gleiche geblieben.

Übersetzung: U. Müller